

Les mouvements chez Chausson et la stratégie des luttes revendicatives

Nous avons reçu une lettre du camarade N..., de la métallurgie, qui exprime un point de vue opposé à celui exprimé dans l'article de Duparc « Pour une stratégie des luttes ouvrières » paru dans « La Vérité des Travailleurs » (n° 101 de janvier 1960). Les événements et l'abondance des matières qui en résulte pour le journal nous font reporter la publication de cette lettre et les commentaires qu'elle suscite. Cette question est toutefois importante et nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à nous apporter leur point de vue. Il nous a semblé opportun de publier un article, plus particulièrement consacré à l'usine Chausson, terrain par excellence où s'exprime le mieux la politique de la C.G.T. défini dans la « Lettre à un métallurgiste » de la Fédération des métaux, lettre que nous avons déjà citée dans notre journal.

..

Depuis plusieurs mois, des débrayages se déroulent dans les différentes usines Chausson (surtout Gennevilliers et Asnières). « L'Humanité » et « La Vie Ouvrière » (20-1-60) situent le « vrai » départ au 4-12-59, sans doute pour mieux faire comprendre que la tactique choisie actuellement découle de l'orientation définie dans la « Lettre à un métallurgiste » distribuée fin novembre.

En réalité, des débrayages ont eu lieu depuis début octobre 1959. Le 8 octobre 1959, 200 outilleurs d'Asnières débrayaient une demi-heure, puis encore une demi-heure le 28 octobre. La mise au point se joignait au mouvement (une heure). Les revendications : 40 francs de l'heure, retour progressif aux 40 heures et des revendications particulières aux outilleurs (passage au mois automatique, diminution du nombre de catégories). Puis, à la suite d'une mesure de licenciement d'un jeune pour erreur dans son travail, la mise au point (M.P.) débrayait deux jours. La sanction se transmettait en trois jours de mise à pied.

Le 2 novembre, des débrayages se déroulent à la fabrication à Asnières et à la M.P. pour soutenir des femmes déclassées ou mutées dont le salaire est amputé de 45 francs de l'heure.

Dans le courant du mois de novembre à l'usine H à Gennevilliers se déroulaient des débrayages à C.M. contre les cadences, et à la S.E.C.A.N. (division aéronautique de Chausson).

Le 19 novembre 1959, une dizaine d'outilleurs débrayait pendant une semaine pour leurs salaires. Seule « L'Humanité » s'en fera l'écho, aucun tract ne sortira.

Bref, on voit que les travailleurs de chez Chausson occupent largement leur place parmi les quelque 300.000 métallurgistes qui en cette fin d'année 1959 ont fait « des actions ».

C'est effectivement le 4 décembre 1959 que commence à l'usine G l'action par équipe, qui prend rapidement de l'ampleur et gagne l'usine H. Ces usines groupent de 3.000 à 4.000 ouvriers. Depuis, c'est une suite ininterrompue de mouvements de débrayages qui démontrent une combativité assez remarquable. La comptabilisation des débrayages (310 le 26, plus 15 le 27 et 12 le 28) soulève les réserves dans la mesure où l'on compte pour plusieurs débrayages, le débrayage simultané de plusieurs équipes, mais néanmoins cela donne une image assez correcte de l'avalanche d'arrêts de travail depuis deux mois.

CE QUI S'EST PASSÉ

Mieux que les articles exagérément élogieux des journalistes de « L'Humanité » ou de « La Vie Ouvrière », l'extrait du

tract C.G.T. du syndicat Chausson, ci-dessous, résume assez bien comment les ouvriers se sont peu à peu mobilisés :

« La C.G.T. a pris l'initiative pour organiser une large discussion d'abord avec ses syndiqués puis avec la grande masse des travailleurs qui ont déterminé eux-mêmes ces revendications essentielles. Le travail accompli à l'usine G et ensuite à l'usine H est, de ce point de vue, exemplaire : large consultation, ratification en assemblées générales, pétitions remises aux chefs d'atelier, manifestation devant la direction de l'usine, puis débrayages par équipes, ateliers, chaînes, etc., aux moments décidés par les travailleurs eux-mêmes. C'est la garantie qu'ainsi les revendications sont bien l'affaire de tous et que les ouvriers contrôlent eux-mêmes (parce que c'est entre leurs mains) leur propre action et leur propre unité. Après une sérieuse préparation et de premiers avertissements en novembre, l'action s'est développée un peu partout à travers les ateliers. Avec impétuosité. »

LES REVENDICATIONS

- Augmentation de 40 francs de l'heure pour tous.
- Pas de salaires en-dessous de la colonne 4 du barème après un an d'ancienneté.
- Augmentation du salaire perdu au-dessous de 45 heures.
- Prime de 15.000 francs.

Dès le début, le syndicat F.O. se ralliait aux revendications des travailleurs.

Il est bon de noter que la direction Chausson essaya dès le début de démanteler le mouvement en frappant systématiquement les délégués de la C.G.T. : mises à pied, de deux, de trois jours, mise à pied illimitée (ramenée à la suite de l'extension du mouvement de solidarité). Cette offensive patronale échoua car, à chaque fois, malgré l'absence des délégués mis à pied, les mouvements se multiplièrent. A tel point que, devant les atteintes au droit syndical, la C.F.T.C. rejoignait l'action à l'usine G.

Si bien qu'aujourd'hui les trois organisations sont ensemble dans la lutte dans cette usine.

La lutte des travailleurs de chez Chausson amène aujourd'hui le patron à reprendre les pourparlers pour le renouvellement de l'accord d'établissement deux mois plus tôt que prévu.

A une première étape, le 21 janvier, il était proposé 6 % de la masse salariale (salaires directs et indirects), à répartir sur les chapitres des salaires, l'emploi du personnel, les avantages contractuels divers (maladie, accident, ancienneté, etc.). Pour les salaires, l'hypothèse était émise que l'augmentation serait de 2 % en mars et 2 % vers la fin de l'année. Le 28 janvier, la direction proposait 3 % en mars, 2 % en juin, une prime « importante » à la signature, versée en février.

Au moment où nous écrivons, ces propositions n'ont pas l'accord des ouvriers. Vendredi 29, les gars de H débrayaient malgré l'avis des délégués désireux d'attendre la prochaine réunion (le 2 février) avec la direction avant de démarrer une nouvelle offensive.

On constate que les propositions du patron Chausson ne dépassent pas la marge fixée par les patrons de l'automobile quant aux concessions accordées aux ouvriers dans les accords d'établissement. En tout état de cause, il y a un fossé entre les exigences des ouvriers (40 francs de l'heure indépendamment des autres revendications) et les propositions dérisoires du patron.

A l'heure présente, il semble assez difficile de continuer indéfiniment les débrayages. Que faire ?

Beaucoup d'ouvriers, les jeunes surtout, enthousiastes mais sans grande expérience, escomptent que le patron cèdera